



Séance régulière du conseil d'établissement 2025-2026  
tenue le **lundi 16 février 2026 à 17h**  
à l'école primaire des Mésanges au salon du personnel

**Procès-verbal**

		Présents	Absents
Ronica Plouffe	Présidente, Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Julie Tremblay	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gabrielle Gilbert	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Imen Bettaeib	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jessica Arsenault	Représentant au comité de parents (Parent)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chantal Bernier	Enseignante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Véronique Gascon	Enseignante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jessica Delisle	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hélène Lizotte	Représentante personnel soutien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nancy Lamontagne	Représentante personnel SDG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Geneviève Rossignol	Directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Joëlle Doyle	Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Substitut(s) présent(s) : Mme Christelle Adam en remplacement de Mme Véronique Gascon

**1. Ouverture de la séance, présences et quorum**

Mme Ronica Plouffe confirme qu'il y a quorum.  
La séance est ouverte à 17h03

**2. Parole au public**

Il n'y a aucun public

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Ajout d'un point au varia :  
- Traiteur école

L'ordre du jour, avec son point d'ajout, est adopté par Mme Hélène Lizotte et appuyé par Mme Julie Tremblay.

#### **4. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2026**

Sur proposition de Mme Hélène Lizotte et appuyée par Mme Jessica Arsenault le procès-verbal du 19 janvier 2026 est adopté.

**CE/25-26/34**

#### **5. Suivis au procès-verbal**

##### **5.1 Sécurité aux abords de l'école en fin de journée**

Depuis le dernier conseil d'établissement, plusieurs mesures ont été mises en place afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école en fin de journée. Une technicienne en éducation spécialisée (TES) a été ajoutée en surveillance sur le trottoir en fin de journée. Les points de surveillance ont été révisés et ajustés. Le service de police a également été avisé et effectuera des rondes de vigilance dans le secteur. De plus, une communication a été envoyée aux parents afin de rappeler les règles concernant les stationnements et les débarcadères disponibles.

##### **5.2 Campagne de financement Gofoundme**

Mme Ronica Plouffe informe les membres qu'elle était l'instigatrice de la campagne GoFundMe réalisée l'an dernier. Elle mentionne qu'elle n'était pas au courant de la structure et des mesures encadrant les campagnes de financement scolaire. Elle précise que tous les donateurs ont été remboursés et que les fonds ont été retournés dans leur compte respectif.

#### **6. Temps alloué à chaque matière**

Mme Geneviève Rossignol présente la grille-matières proposée pour l'année scolaire 2026-2027. Elle recommande de maintenir le statu quo pour les deux prochaines années afin d'assurer une continuité dans l'organisation pédagogique.

Elle expose ensuite aux membres le taux de réussite des élèves de 6e année en français pour l'année précédente, ainsi que les résultats compilés en janvier pour l'année en cours.

Un parent demande des précisions concernant l'ajout de mathématique dans le Parcours d'apprentissage individualisé (PAI). Il est confirmé qu'il s'agit d'une stratégie visant à soutenir les élèves dans le maintien de leurs notions en mathématique. Il est également précisé que ces apprentissages ne font pas l'objet d'une évaluation à la fin du parcours.

Sur proposition de Mme Jessica Arsenault et appuyée par Mme Hélène Lizotte, la grille-matières 2026-2027 est approuvée.

**CE/25-26/35**

## **7. Sondage climat violence et bien-être à l'école (mobilisation CVI)**

Mme Geneviève Rossignol propose aux membres du CÉ d'orienter la consultation annuelle des élèves dans le but d'obtenir des données en lien avec le climat, la violence et le bien-être à l'école. Ces données seront aussi utilisées pour la production du portrait du milieu pour le prochain projet éducatif. La proposition est d'utiliser les outils standardisés de la trousse mobilisation CVI pour sonder les élèves de 3e à 6e année ainsi que le personnel de l'école. Ces outils proposent une analyse approfondie et automatisée des résultats. Ces outils sont gratuits, référés par les services éducatifs jeunes et déjà utilisés dans plusieurs autres milieux.

Sur proposition de Mme Imen Bettaeib et appuyée par Mme Gabrielle Gilbert, le sondage climat violence et bien-être à l'école est adopté.

**CE/25-26/36**

## 8. Encadrement des contributions financières des parents

### Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents

ATTENDU que, conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit établir, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24).

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'établir également des principes d'encadrement visant l'ensemble des contributions financières pouvant être assumées par les parents en vertu de l'article 75 0.1 de la LIP.

ATTENDU que les principes d'encadrement seront également pris en compte dans les choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants en vertu de l'article 96.15 de la LIP.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées avant d'établir les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école.

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec le projet éducatif de l'école.

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés tiennent compte des caractéristiques et des attentes de la communauté desservie par l'école.

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés favorisent une utilisation optimale et écoresponsable des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

Il est proposé par : Mme Christelle Adam et appuyée par Mme Jessica Arsenault

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, du choix des manuels et du matériel didactique et des autres contributions financières pouvant être exigées des parents pour l'année scolaire 2026-2027.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les contributions financières facturées aux parents respectent les principes d'encadrement avant de les proposer au conseil d'établissement.

Résolution n° CE/25-26/37

Mme Geneviève Rossignol informe qu'en raison de la hausse des coûts des cahiers d'exercices, la contribution financière maximale demandée aux parents sera fixée à 150,00 \$. Elle réitère que malgré le maximum indiqué, seul le coût réel sera facturé aux parents.

## 9. Critères de sélection de la direction de l'école

Mme Geneviève Rossignol présente une proposition de critères pour la sélection d'une direction à Des Mésanges. Elle rassure cependant les membres du CÉ concernant ses intentions de poursuivre le mandat qui lui a été confié à l'école pour encore plusieurs années.

Sur proposition de Mme Nancy Lamontagne et appuyée par Mme Hélène Lizotte, les critères de sélection de la direction pour 2026-2027 sont adoptés.

CE/25-26/38

## 10. Activités et sorties éducatives :

### 10.1. Tableau des activités à approuver :

Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année proposent une sortie à l'activité *45 Degrés Nord*. Mme Geneviève Rossignol précise que cette activité sera financée par la mesure « À l'école, on bouge », et qu'aucune contribution financière ne sera demandée aux parents.

La sortie des 6<sup>e</sup> année est approuvée par Mme Hélène Lizotte, secondée par Mme Jessica Arsenault.

CE/25-26/39

## 11. Correspondances :

**11.1 Mot de la présidence :** Mme Ronica Plouffe remercie Mme Gabrielle Gilbert de l'avoir remplacée à titre de présidente lors de la dernière rencontre du CE. Elle rappelle aux parents que les rencontres se tiendront toujours en présentiel et demande que toute absence soit signalée rapidement, afin de pouvoir aviser le parent substitut. Elle précise que le mode virtuel ne sera utilisé qu'en dernier recours, advenant l'impossibilité d'atteindre le quorum.

**11.2 Mot de la direction :** Mme Geneviève Rossignol mentionne que la période d'inscriptions et de réinscriptions est actuellement en cours et que le processus se déroule bien. Elle informe également que des permis de circuler ont été remis aux enseignants afin de permettre aux élèves de se déplacer au besoin. Cette mesure vise à réduire les déplacements inutiles dans les corridors durant les heures de cours et à rappeler aux élèves que leur place est en classe.

**11.3 Mot des enseignants :** Mme Christelle Adam ajoute à la suite du point présenté par Mme Geneviève Rossignol que, dans plusieurs cas, les enseignants n'étaient même pas informés que certains élèves s'étaient rendus au secrétariat pour téléphoner à leurs parents. Elle mentionne également que certains enseignants ont récemment organisé des activités extérieures avec leurs groupes, notamment la fabrication de crème glacée. Mme Adam souligne enfin les activités réalisées à l'occasion de la fête de la Saint-Valentin, dont un casse-tête collectif, le pot de bonbons à estimer et à gagner, ainsi que le traditionnel courrier du cœur.

**11.4 Mot du personnel de soutien :** Mme Hélène Lizotte informe que les activités du programme *HorsPiste* vont bon train. Elle précise que les TES réalisent présentement des animations supplémentaires en classe concernant la résolution de conflits, que des affiches ont été ajoutées dans la cour d'école et qu'une page dédiée a été intégrée au site internet de l'établissement, sous l'onglet *Parents*.

**11.5 Mot du SDG :** Mme Nancy Lamontagne fait un retour sur la sortie au Mégamaze tenue lors de la dernière journée pédagogique et mentionne que l'activité s'est très bien déroulée. Elle souligne que les élèves demeurés à l'école ont été très tranquilles et qu'ils ont réalisé une

activité de confection de cupcakes. Elle informe que la prochaine journée pédagogique sera sous le thème des Legos et qu'on compte déjà 140 inscriptions. Mme Lamontagne ajoute également que Mme Ginette anime maintenant une activité de ballon-balai sur la cour le midi, laquelle connaît un franc succès auprès des élèves.

**11.6 Mot de l'OPP :** Mme Ronica Plouffe informe que les enseignants ont été consultés afin de déterminer s'ils souhaitaient la tenue d'un carnaval d'hiver. La grande majorité s'est montrée favorable à cette initiative. Des activités extérieures seront organisées, ainsi qu'un petit défi en classe. Elle mentionne également qu'une campagne de dons sera lancée sous peu, incluant la vente de livres et de jeux de société, et qu'un appel à des parents bénévoles sera bientôt envoyé. Mme Plouffe rappelle finalement que le marché des artisans aura lieu le 9 mai et qu'une collaboration est prévue avec les Scouts, qui tiendront leur bazar annuel dans la cour de l'école.

**11.7 Mot du comité de parents :** Mme Jessica Arsenault mentionne que la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 29 janvier. Elle indique que les discussions ont porté, entre autres, sur les budgets des établissements scolaires et sur la reddition de comptes, qui se fera désormais trois fois par année plutôt que deux. Elle informe également que les sommes inutilisées du montant de 775 \$ des fonds spéciaux destinés au CE peuvent maintenant être déposées dans d'autres fonds à destination spéciale en fin d'année scolaire. Enfin, elle précise que les parents ont reçu l'information que l'intention du gouvernement est d'amener une structure qui permettra une meilleure comparaison entre les centres de services scolaires.

## 12. Varia

Traiteur : Mme Ronica Plouffe interroge les parents présents au sujet du service de traiteur ainsi que de leur appréciation. Une discussion s'ensuit. Mme Geneviève Rossignol souligne que des ajustements ont été nécessaires cette année pour faciliter la transition vers ce nouveau service et également que l'école procédera à un appel d'offres pour l'an prochain afin de trouver un nouveau traiteur.

## 13. Levée de la séance

Sur proposition de Mme Hélène Lizotte, appuyée par Mme Gabrielle Gilbert, la levée de l'assemblée est adoptée à 17h57.

CE/25-26/40

  
Ronica Plouffe  
Présidente

  
Geneviève Rossignol  
Directrice